

VOLTAIRE À FERNEY

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 07.12.2021

Membres présents (24) : Claude Lamberet, George Gordon-Lennox (GG-L), Odile Gordon-Lennox, Marcelle Ninet, Auguste Ninet, Madeleine Benoit-Guyod (MB-G), Jean-Pierre Trimoulla, Ulla Kölving, Patricia Philipps (PP), Régine Dal Molin, Judith Hanggi, Natalie Finger, Michael Finger, Christiane Kiehl, Étienne Maquet, Annie Maquet, Robert Evans, Annette Koreneff, Alex Décotte (AD), Jose Gomez Del Prado, Michi Gomez Del Prado, Jean Dupraz (JD), Andrew Brown (AB), Roland Rougier (RR).

Membres ayant donné leur pouvoir (8) : Jacques Meurant (à P. Philipps), Jacqueline Forget (à P. Philipps), Gilles Brepant (à J. Dupraz), Karla Brepant (à J. Dupraz), Leufflen (à C. Kiehl), Viviane Reymermier (à A. Brown), Christian Reymermier (à A. Brown), Monique de Haan (à Alex Décotte).

Approbation du procès-verbal de l'AG du 03.05.2019

Le procès-verbal de l'AG 2019 est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités et bilan moral des années 2019-2020

Roland Rougier fait un rappel des activités des deux années écoulées.

ANNÉE 2019

1. Quatre conférences ont été organisées à l'Orangerie du Château de Voltaire avec le concours de la Ville et du Centre des monuments nationaux :

- le 16 avril, « Le grand Voltaire de Kehl : une aventure éditoriale à la fin de l'Ancien régime » par Linda GIL;
- le 18 octobre, « Le cœur et ses raisons, ou comment Émilie Du Châtelet et Voltaire devinrent newtoniens » Véronique LE RU;
- le 6 novembre, « Voltaire à l'école ou le philosophe ignorant » par Jean-Claude IDÉE;
- le 14 novembre, « Petites poésies du Grand Siècle à Fernex » par Frédéric JACQUEMET avec illustration musicale au clavecin de Valérian GALLOPIN.

Ces conférences ont attiré un public nombreux et ont donné lieu à des échanges intéressants.

2. Sous la houlette de Christiane Kiehl et de Marie-Christine Deniau-Rongione, un voyage en Bourgogne s'est déroulé du 3 au 6 juin. Un très beau programme avait été établi pour les vingt-huit membres qui s'étaient inscrits : châteaux de Fontaine-Française (où le groupe a été sensible à l'accueil de son propriétaire, Xavier de Caumont la Force, également membre de notre association) et de Bussy-Rabutin, Grande Forge de Buffon, visite et dégustation de grands vins de Bourgogne aux caves de Marsannay et, à Dijon où le groupe séjournait, visite guidée de la ville, des archives départementales de la Côte d'Or, de la bibliothèque municipale, du Musée des Beaux-Arts. Sur la route du retour, arrêt à Beaune pour une visite guidée de la ville et de ses Hospices. Nous réitérons nos remerciements à François-Xavier Verger pour la visite du château de Bussy-Rabutin et des archives départementales de la Côte d'Or.

3. L'exposition « Voltaire chez lui », patronnée par le Centre des monuments nationaux et réalisée par le Centre international d'étude du XVIIIe siècle, a été présentée au Château de Voltaire du 30 mai au 24 novembre avant de se déplacer à l'espace muséal de l'Hôtel abbatial de Lunéville.

4. L'équipe de rédaction de la brochure *Voltaire à Ferney 250 ans, 1769-2019*, composée pour l'édition 2019 de Madeleine Benoit-Guyod, Andrew Brown, Jacqueline Forget, Alain Gégout, George Gordon-Lennox, Jean-Loup Kastler, André Magnan et Patricia Philipps, a tout mis en œuvre pour une parution à l'occasion du vernissage de l'exposition évoquée précédemment.

5. Nous avons participé aux deux événements devenus des incontournables de la vie culturelle ferneysienne : la Fête à Voltaire le samedi 29 juin ainsi que Livres en Lumières lors du dernier week-end de septembre.

ANNÉE 2020

Ce rapport est forcément succinct compte tenu de la pandémie qui a fait annuler les manifestations culturelles programmées pour l'année 2020 en général et celles de notre association en particulier.

1. Trois conférences ont été organisées au Château de Voltaire avec le concours de la Ville et du Centre des monuments nationaux :

- le 23 janvier, « Figures de la Saint-Barthélemy : de la Henriade aux Huguenots » par François JACOB;

- le 23 septembre, rencontre avec Bertrand BINOCHÉ, auteur d'un essai intitulé « Écrasez l'infâme, philosopher à l'âge des Lumières »;

- le 24 septembre, rencontre avec Nicolas MOREL, auteur d'une synthèse de référence parue en 2020 « Le Voltaire de Beuchot. Une édition savante sous la Restauration ».

2. Nous avons été dans l'obligation d'annuler la conférence d'André MAGNAN ainsi que le voyage à Saint-Claude prévus en juin ; il en a été de même pour le voyage de septembre à Nîmes et Montpellier.

3. La brochure *Voltaire à Ferney 250 ans, 1770-2020*, dont l'équipe de rédaction était composée de Madeleine Benoit-Guyod, Andrew Brown, Jacqueline Forget, Alain Gégout, George Gordon-Lennox, André Magnan et Patricia Philipps, est parue en juin.

4. Nous avons participé au festival Livres en Lumières qui s'est tenu au Château de Voltaire lors du dernier week-end de septembre.

Bilan financier des années 2019 et 2020

Jean Dupraz présente les comptes des deux années écoulées, qui ont été dûment vérifiés par Régine Dal Molin le 2 décembre dernier.

L'exercice 2019 a été clos avec un solde positif de 3 987,80 €; l'association comptait 79 membres.

L'exercice 2020 s'est terminé avec un solde positif de 895,07 €; l'association comptait 70 membres.

À titre indicatif, 63 adhésions ont été enregistrées pour l'année en cours.

À ce jour, l'association dispose de 20 589,11 € dont 11 368,40 € sur le compte courant et 9 220,71 € sur le compte sur livret.

JD rappelle qu'une réserve de 14 000 € a été approuvée lors de la dernière AG ; cette somme sera affectée comme suit :

- numérisation des archives de Lucien Choudin : 5 000 €;

- réédition du livre *Le Château de Voltaire - Deux siècles d'images* de Lucien Choudin : 8 000 €;
- refonte du site internet : 1 000 €.

Michael Finger pose la question de savoir à quelle date est prévue la réédition du livre de Lucien Choudin. AB répond que ce n'est pas dans l'immédiat car l'association dispose d'un stock de plus de 300 ouvrages ; les 8000 € euros mentionnés précédemment constituent une réserve qui sera utilisée le jour où la réimpression s'avérera nécessaire. AB ajoute que l'autorisation de Mireille Choudin n'est pas requise pour la réimpression dudit livre car cela relève de l'initiative de l'association.

AB rappelle la création au Château d'un centre de documentation (en collaboration avec la médiathèque du Châtelard) qui sera utilisé pour la numérisation de tous les documents légués par Lucien Choudin ; la famille de Christophe Paillard a également fait don des archives de ce dernier au Château.

Pour conclure sur ce point, Régine Dal Molin certifie que la comptabilité de l'association est en règle et recommande de donner quitus ; les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Cotisation annuelle

Comme décidé lors de l'assemblée générale du 3 mai 2019, les cotisations 2020 ont été fixées comme suit : 30 € / membre ; 50 € / couple ; 60 € / membre bienfaiteur et 100 € / couple bienfaiteur ; celles de 2021 comme celles de 2022 restent inchangées. L'Assemblée générale approuve ces montants.

Renouvellement du Conseil d'administration

L'article 12 des statuts stipule que « l'association est administrée par un conseil de 15 membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, renouvelable par tiers chaque année ».

Ont été élus/réélus en 2017 et étaient donc rééligibles en 2020 : George Gordon-Lennox, Jacqueline Forget, Madeleine Benoit-Guyod, Karla Brepsant.

Ont été élus/réélus en 2018 et sont donc rééligibles cette année : Christiane Kiehl, Gilles Brepsant, Pierre-Henri Patel, Patricia Philipps, Roland Rougier.

L'association a perdu cette année deux de ses très fidèles membres : Claude et Michelle Tissot. Claude Tissot faisait partie du CA ; il convient de pourvoir le poste qu'il laisse vacant. Malgré un appel à candidature, personne n'est volontaire pour siéger au sein du Conseil d'administration, qui en prend acte.

Les membres qui étaient rééligibles en 2020 ainsi qu'en 2021 sont réélus pour une nouvelle période de trois années supplémentaires.

Programme 2022

- AB indique que la Société Voltaire est présidée par François Jacob depuis que s'est tenue l'Assemblée générale du 4 décembre dernier ; Flávio Borda d'Áqua et Nicolas Morel ont été élus respectivement secrétaire et secrétaire adjoint.

Une exposition sur Florian sera organisée au Château.

Des conférences se tiendront dans le courant de l'année, François Jacob pourra proposer des conférenciers.

Par ailleurs, Olivier Guichard quittera le 19 décembre le Service culturel de la Ville pour un contrat post-doctoral auprès de l'Université Lyon-3 ; ce même Service culturel verra également partir courant 2022 Catherine Canivet ainsi que Muriel Clavel, l'une et l'autre faisant valoir leurs droits à la retraite. L'organisation de la Fête à Voltaire serait confiée à la Communauté d'agglomérations du Pays de Gex.

- GG-L intervient pour dire que la brochure 2022 sera bien publiée et réitère le souhait de l'équipe de rédaction de voir cette dernière s'étoffer, aussi tout volontaire est-il le bienvenu.

Voyages 2022

CK indique que le voyage à Nîmes et Montpellier programmé pour l'automne dernier et annulé par manque de participants est toujours d'actualité pour mai ou septembre 2022. On pourrait envisager d'y ajouter une visite de Sauve, la ville natale de Florian, et éventuellement de la maison de La Beaumelle (site privé). Le voyage pourrait s'effectuer en train ou en minibus si un véhicule de ce type pouvant transporter une vingtaine de personnes était disponible. La brève discussion qui s'engage sur les moyens de mobiliser davantage de participants, il est convenu de ne

pas élargir cette participation à des personnes extérieures à l'association, cette dernière ne pouvant être assimilée à une agence de voyages !

Relation avec nos partenaires

- La question de l'avenir du fonds de dotation ne se pose plus, son utilité ayant été récemment rappelée par François Jacob à l'issue de son élection à la présidence de la Société Voltaire.

AB indique que dans la chapelle du Château, les travaux suivants sont envisagés pour accueillir à terme l'Atelier du Livre : pose d'un plancher, installation électrique, réfection des murs.

AB fait également savoir que la Ville veut libérer les bureaux à l'étage du 26 Grand'Rue mais se demande si c'est bien raisonnable compte tenu des départs évoqués précédemment au sein du Service culturel... Le déménagement de l'association pour le 11 rue de Genève est acté, la Société Voltaire ayant de son côté obtenu une adresse postale au Château.

AD souhaite faire quelques remarques au sujet de la pépinière associative implantée au 11 rue de Genève depuis septembre dernier :

- la distribution du courrier s'avère problématique, ce dernier étant réceptionné par le personnel de La Boussole et placé dans des corbeilles pour chaque association. AD va demander l'installation de boîtes à lettres à chaque étage dans le but de faciliter la distribution du courrier ; il précise également que l'interphone a besoin d'être amélioré.

- les planchers du bâtiment ne peuvent supporter des charges trop importantes, limitant de ce fait le nombre de personnes pouvant se réunir en même temps, ainsi que les possibilités de stockage d'ouvrages. Il sera utile de prévoir une armoire fermant à clé à installer dans la pièce qui nous est réservée pour y entreposer dossiers et petit matériel.

- en dépit des remarques précédentes, le lieu permet néanmoins, selon AD, de créer du lien social entre les responsables des diverses associations abritées sous le même toit et il faut y voir là un point très positif.

JD intervient pour dire que, afin d'éviter d'éventuels problèmes lors de la distribution du courrier au 11 rue de Genève, les cotisations à venir devront

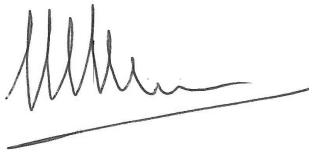
être envoyés à son adresse personnelle 9 avenue des Sablonnières. Ce sera pour lui non seulement un gain de temps mais également l'assurance de recevoir effectivement les adhésions. Il faudra aussi voir les modifications à faire sur le contrat d'assurance de l'association.

- GG-L fait remarquer que la brochure stipule que l'adresse de l'association est le 26, Grand'Rue ; Étienne Maquet demande s'il ne serait pas opportun d'avoir une boîte postale, que ce soit à La Poste ou bien auprès de la société Mail Boxes Etc - Centre MBE rue de Versoix. Il faudra vérifier les modalités d'utilisation et les frais à engager si on choisit cette solution.'

En l'absence de questions et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 h 45.



Andrew BROWN
Président



Roland ROUGIER
Secrétaire